

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les inscriptions se feront de 8h 00 à 12h 00, à la Vie Scolaire, selon le calendrier suivant :

Inscriptions en seconde :

- acceptation de l'affectation par télé service : du lundi 29 juin au mardi 30 juin 2014.
- inscription sur place (*formalité obligatoire*) :
 - . Mercredi 1^{er} juillet : pour les noms de A à K
 - . Jeudi 02 juillet : pour les noms de L à Z

Lundi 06 juillet : 1^{ère} année de CAP et de Bac Pro, 3^{ème} Pré Pro.

Jeudi 09 juillet : pour les retardataires, 2^{ème} affectation et la 1^{ère} année de BTS

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis d'un certificat de réussite)

Les élèves de 2^{nde} intéressés par l'atelier théâtre du lycée devront le signaler le jour de l'inscription.

Pièces à fournir :

- 1 Relevé d'identité bancaire pour les boursiers
- 1 attestation d'état civil
- 4 photos d'identité correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- **14 euros** pour la fourniture de 2 T-shirts d'EPS.

L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.

INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription à l'internat se fait pour l'année scolaire. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, **à titre indicatif**, est fixé comme suit : 1^{er} trimestre : **875 euros**. 2nd trimestre : 505 euros et 3^{ème} trimestre : 340 euros. Peut faire l'objet de changement au 1^{er} janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (sauf pour les étudiants en BTS) existe au sein de l'établissement.

Le Proviseur

C. MOULET

